

DEMANDE D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES ICPE

Code de l'Environnement – Livre V – Titre Ier

Le GAEC de la Herbechère, représenté et géré par

M. Frédéric POULAIN, associé-gérant du GAEC

M. Franck OLIVIER, associé-gérant du GAEC

Siège social 12 route de la Croix Hamel
50 600 GRANDPARIGNY

Téléphone 06 72 17 33 02

Numéro de SIRET du siège 453 061 236 00023

Code APE Elevage de vaches laitières (0141Z)

Sollicite l'enregistrement au titre des ICPE

- de l'extension de l'élevage de vaches laitières en portant l'effectif à 160 vaches et leur suite, atelier relevant de la rubrique n°2101-2b) de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise au régime de l'enregistrement,
- de l'exploitation d'un élevage de veaux de boucherie et bovins à l'engraissement en portant l'effectif à 518 animaux, atelier relevant de la rubrique n°2101-1b) de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise au régime de l'enregistrement,
- et de la révision du plan d'épandage.

Les élevages de bovins lait et bovins viande et leurs annexes sont localisés sur les sites de :

- « La Herbechère » site d'élevage principal situé sur la commune de GRANDPARIGNY au niveau des parcelles cadastrales 133 ZR 84, 88, 95, 173, 175, 177, 180, 181, 182, 184, 186,
- « Ruandelle » à Mortain Bocage sur les parcelles cadastrées AE 19, 20, 21, 81, 83, 85, site annexe d'élevage.

Les effluents d'élevage (fumiers de bovins et lisiers) seront valorisés en totalité sur le plan d'épandage d'une superficie épandable maximale de 137.9 hectares, constitué des surfaces exploitées par le demandeur sur les communes de Grandparigny, Juvigny les Vallées, Le Mesnillard, Mortain Bocage et Saint Clément Rancoudray.

n°2101 2.b) élevage de vaches laitières dont la taille est comprise entre 151 et 400 vaches, soumise au régime de l'enregistrement

n°2101 1b.) élevage de bovins à l'engraissement dont la taille est comprise entre 401 et 800 animaux, soumis au régime de l'enregistrement

M. Frédéric POULAIN



Fait à GRANDPARIGNY, le 13/11/2023

M. Franck OLIVIER

